COMMENTAIRES QUESTIONS, OU PLAINTES?

VERSO



Nous sommes là pour t'accompagner!

Nous joindre

8475, chemin Blanchette Centre Jeunesse de l'Estrie Sherbrooke (Québec) J1N 3A3



819 864-4221, poste 53306

humaines, des communications et des affaires juridiques Révision et mise en page Service des communications Direction des ressources

de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke © Centre intégré universitaire

Certains éléments graphiques conçus par Freepik (Harryarts, macrovector_official, macrovector, Woodhouse).

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie - Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke









Secteur de la réadaptation DINFORMATION

EST PRÉSENT POUR TOIL LE COMITÉ DES RÉSIDENTS



UN GUIDE POUR TOI

qui pourraient t'être appliquées et sur tes droits en tant que résident. des professionnels avec qui tu interagiras, sur les mesures particulières Ce guide est pour toi! Il contient tout ce que tu dois savoir sur le rôle



d'hébergement aux enfants et aux jeunes de 0 à 18 ans. SOCIAUX (LSSS): Cette loi permet d'offrir des services LOI SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES

est compromis, un intervenant à l'application des mesures sera assigné de la jeunesse. Si l'on considère que la sécurité ou le développement LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE (LPJ) : Les jeunes sous cette loi ont fait l'objet d'un signalement à la Direction de la protection

ADOLESCENTS (LSJPA): Les jeunes qui sont sous la Loi du système LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES

criminel. Ils peuvent être en garde fermée à l'unité l'Escale ou dans une de justice pénale pour adolescent ont commis un délit prohibé par le Code

autre unité en milieu ouvert du Centre Jeunesse de l'Estrie.

Tu viens d'intégrer le Centre de réadaptation Val-du-Lac?

LES PROFESSIONNELS

qui fait quoi?

professionnels interagiront avec toi. Voici leur rôle: Lors de ton séjour au Centre de réadaptation Val-du-Lac, plusieurs

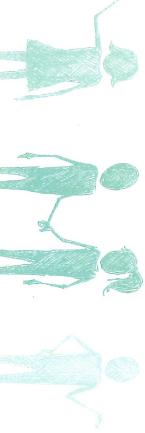
et de comportements adéquats. quotidienne pour assurer l'apprentissage, l'acquisition d'attitudes L'ÉDUCATEUR : Il organise, coordonne et anime les activités de la vie

des jeunes. aux membres de l'équipe et est responsable de l'évaluation des besoins programmes en vue de la réadaptation des usagers. Il offre du soutien LE PSYCHOÉDUCATEUR: Il conçoit, actualise, analyse et évalue des

particuliers. Lorsque la situation l'impose, il peut intervenir physiquement en charge au moment de crise, de désorganisation, ou lors de besoins L'AGENT D'INTERVENTION: Il assure le support, la surveillance et l'accompagnement auprès des usagers qui lui sont référés. Il les prend

les mesures particulières équipes administratives que les équipes éducatives. C'est lui qui autorise LE CHEF DE SERVICE : Il voit à la gestion de ses unités, autant les

à mettre en place au besoin et jours fériés. Il aide les intervenants à déterminer les interventions COORDONNATEUR: C'est le chef responsable les soirs, fins de semaine



MESURES PARTICULIÈRES

pourquoi et dans quels cas?

soient effectuées. Ces mesures sont utilisées pour assurer ta sécurité Dans certains cas, il peut être possible que des mesures particulières

celle des autres jeunes ainsi que celle des employés.

L'ISOLEMENT/LA CONTENTION: L'isolement et la contention sont des être utilisées lorsque ta sécurité ou celle des autres est menacée mesures de contrôle et de sécurité **exceptionnelles**. Ces mesures peuvent

peuvent être utilisées, comme mesure de contrôle d'une personne dans un lésions, l'utilisation d'une telle mesure doit être minimale et exceptionnelle établissement, que pour l'empêcher de s'infliger ou d'infliger à autrui des l'isolement, tout moyen mécanique ou toute substance chimique ne L'article 118-1 (alinéa 1) de la LSSSS mentionne que : « La force, et doit tenir compte de l'état physique et mental de la personne. »

est appréhendé. Lorsque la sécurité des lieux et des personnes LA FOUILLE: La fouille et la saisie sont des actes exceptionnels qui s'y trouvent est en cause ou lorsqu'on soupçonne une activité ton assentiment. Il existe deux types de fouilles qui peuvent être utilisés lorsqu'un danger pour toi ou pour les autres illicite et interdite, il peut être indiqué de procéder à la fouille sans

LA FOUILLE SOMMAIRE: Elle s'effectue par palpation avec les mains, en vérifiant les poches, les vêtements les chaussures ainsi que les effets personnels

LA FOUILLE COMPLÈTE: Deux membres du personnel autorisés et les objets personnels que tu as en ta possession. personnels. Il te sera demandé de remettre tous tes vêtements fouille, on procède à une vérification de tes vêtements et de tes effets procèdent à la fouille de ta personne et/ou de ta chambre. Lors de la

> LA MESURE D'EMPÊCHEMENT : C'est une mesure qui permet à un situation qui nuirait à ta sécurité ou à celle de quelqu'un d'autre de croire que tu pourrais fuguer et que tu pourrais te trouver dans une du centre de réadaptation où tu es hébergé s'il a des motifs raisonnables éducateur de prendre les moyens nécessaires pour t'empêcher de fuguer

LA MESURE D'ENCADREMENT INTENSIF : Si certains de tes dans un milieu sécuritaire et intensif te sera appliquée ou pour les autres (en raison de leur gravité, leur intensité et leur comportements engendrent un risque sérieux de danger pour toi-même récurrence), la programmation de réadaptation avec hébergement

dans un milieu dont l'architecture et les conditions de vie limitent de façon L'article 11.1.1 de la Loi sur la protection de la jeunesse, mis en vigueur er 2007, précise les motifs où un jeune peut faire l'objet d'un hébergement importante son comportement et ses déplacements



(or)

8

Mot mystère

QUELQUES JEUX POUR T'AMUSER

Dessine tes droits

En tant qu'usager des services de santé et des services sociaux, tu as **10 droits qui te sont légalement reconnus**. Ils s'ajoutent aux droits fondamentaux contenus dans la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que ceux de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.



Droit aux services

DROIT DE RECEVOIR LES SOINS REQUIS PAR SON ÉTAT



Droit de participer aux décision

Droit d'être accompagné, assisté et représenté

Droit de recevoir des services en langue anglaise

Droit d'accès à son dossier d'usager

DROIT À LA CONFIDENTIALITÉ DE SON DOSSIER D'USAGER





ဂ	0	C	ס	C	æ	Ш	ഗ	0	_	z	S
Ш	C	S	Þ	æ	P	D	P	D	Z	-	Þ
⊣		-	D	-	0	ס	ഗ	ш	_	D	z
C	_	z	-	<	_	⊣	Þ	Г	S	D	-
0	_	Þ	Ш	D	_	æ	_	0	ഗ	0	Ш
C	ഗ	G	z	ш	Ζ	<	S	æ	_	z	סכ
Ш	æ	-	Þ	တ	ഗ	_	Z	Z	0	C	Ш
Г	ഗ	ш	æ	⊣	⊣	Ш	Г	ഗ	z	Г	z
_	Ш	C	_	_	⊣	æ	ш	-	-1	z	Ш
В	В	В	Þ	ס	P	C	_	_	-	S	Z
0	\subset	S	Т	C	0	C	В	A	G	Е	Þ
Z	0	T	ഗ	D	-	G	z	-	7	Е	D

	Don	Dignité	Courage	Coupures	Commissaire	Cause	But	Appui	Ami	Aide
Outils	Mur	Mots	Mobile	Mission	A	Lettres	Gants	Espoir	Entier	Écoute
Vital	Vie	OCUIIC	Soins	Servir	Saut	Santé	Rôle	Ramener	Partenariat	Papa

Mot de 8 lettres.

SAVAIS-TU QUE TON COMITÉ DE RÉSIDENTS EST LÀ POUR VEILLER AU RESPECT DE TES DROITS?

Si tu as des questions, des commentaires ou si tu veux formuler une plainte, ton comité des résidents du Centre jeunesse de l'Estrie t'épaulera. **819 864-4221, poste 53306**